

Pour un développement durable

La Ville de Delémont s'engage depuis près de 20 ans pour une politique énergétique ambitieuse. Elle cherche systématiquement les moyens de réduire l'impact environnemental de ses projets et de sensibiliser tout un chacun au développement durable. Delémont est fermement engagée sur la voie de la société à 2000 watts.

Dotée depuis 2016 d'une planification énergétique territoriale, Delémont entend renforcer encore davantage l'application de sa politique en la matière. Elle vise à substituer les énergies fossiles sur son territoire et à gagner en efficacité énergétique en diminuant de 40% sa consommation d'énergie d'ici 2030. Par souhait d'exemplarité, les installations, bâtiments et véhicules communaux sont les premiers à remplir ses objectifs. Le développement urbain s'aligne sur cette vision et se dote des outils nécessaires. Il entretient aussi un lien fort avec les investisseurs et les propriétaires afin de privilégier des projets durables et économes en énergie. La question de la mobilité, quant à elle, conserve son dynamisme à travers le déploiement des réseaux de transports publics et de mobilité douce, des infrastructures telles que la vélostation, la nouvelle gare routière, mais aussi la promotion des plans de mobilité privés.

Fondée sur une politique énergétique dynamique, Delémont organise ainsi chaque projet sous l'angle d'un développement durable et tourné vers l'avenir.

Les projets phares de la politique énergétique

- Projet d'agglomération 3^e génération et projet Région-Energie.
- Programme d'assainissement selon le Standard Bâtiments 2015.
- Installation de parcs photovoltaïques citoyens.
- Centrale hydro-électrique de la Grande Ecluse.
- Plans directeurs des déplacements, du stationnement et de la mobilité douce.
- Concept d'assainissement global de l'éclairage public.

Légende : Centrale hydro-électrique de la Grande Ecluse. Crédit : Ville de Delémont



En quelques chiffres

Commune : Delémont
Canton : Jura
Nombre d'habitants : 12434
Superficie: 22,03 km²
Internet : www.delemont.ch

Première labellisation Cité de l'énergie : 1999
Label European Energy Award® GOLD : 2007

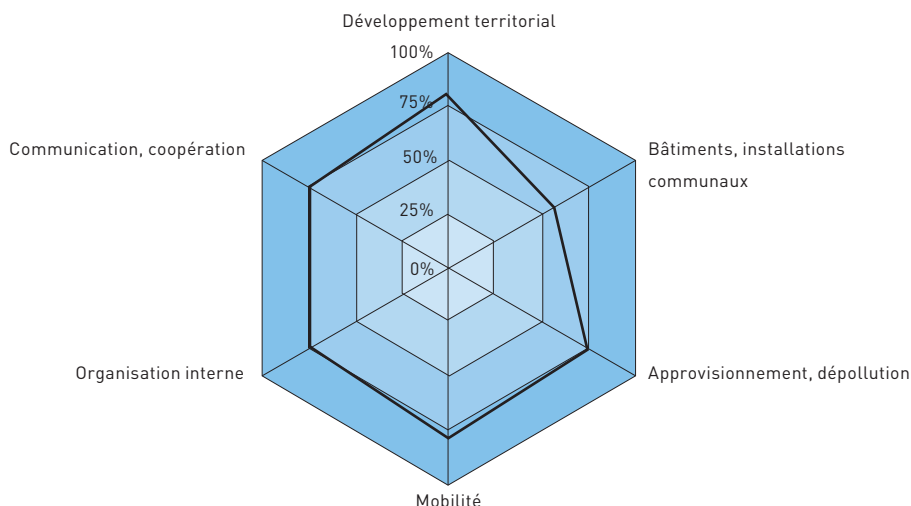


« De la parole aux actes »

« Fort de sa nouvelle Conception Directrice de l'Énergie, Delémont ancre l'engagement de la collectivité sur la voie de la société à 2000 watts qui ne s'arrête pas uniquement au développement des énergies renouvelables mais favorise aussi la mise en place d'un programme d'assainissements des bâtiments, la promotion de l'efficacité énergétique, la suppression des énergies fossiles dans le domaine du chauffage et la valorisation de la mobilité douce. La Grande Ecluse, inaugurée récemment, résume à elle seule la volonté de Delémont de réaliser des objets exemplaires et respectueux des exigences légales et celles des milieux de la protection de l'environnement. En tant que Cité de l'énergie GOLD, Delémont entend jouer un rôle moteur dans la mise en place d'une stratégie énergétique au niveau de l'Agglomération delémontaine et espère donner envie à d'autres communes de rejoindre cette belle aventure. »

Murielle Macchi-Berdat
Conseillère communale, Delémont

Taux de réalisation en 2016



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La Ville de Delémont s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- développement d'un parc éolien.
- assainissement énergétique de haute qualité et substitution des énergies fossiles dans les bâtiments communaux.
- projet d'écoquartier « Gros Seuc » avec 300 logements.
- déploiement du réseau de recharge et promotion de la mobilité électrique.
- mesures du projet d'agglomération favorisant la mobilité douce et multimodale.

- collaboration à un projet de centrale biomasse régionale.
- renforcement des coopérations intercommunales.

Personne de contact à Delémont

Elisa Theubet, T 032 421 92 00
elisa.theubet@delemont.ch

Conseiller Cité de l'énergie

Jérôme Attinger, T 032 933 88 40
jerome.attinger@planair.ch

SuisseEnergie pour les communes

c/o Planair SA, T 032 933 88 40
info@planair.ch.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/delemont



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.